

PROGRAMME DE LA FORMATION :

PRISE EN CHARGE AU QUOTIDIEN D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL ET/ OU AVEC DES TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE

Dates et animateurs : la formation se déroule de 9h à 19h, du lundi au vendredi à Paris (lieu exact fourni lors de l'inscription), immersion sur des prestations de service à la personne adapté en individuelles et en groupe puis immersion du vendredi au dimanche en week-end adapté dans le Loir et Cher (pension complète+ et transport compris).

- ☐ Session du 15 au 21 octobre 2018
- ☐ Session du 19 au 25 novembre 2018

*animé par Sophie KABDANI, éducatrice sportive spécialisée et professionnelle de l'animation adaptée, co-fondatrice et directrice (durant 10 ans) de l'association A Chacun Ses Vacances, club de loisirs et de vacances pour mineurs et adultes en situation de handicap mental, consultante et formatrice pour ACSV.

**animé par Majid KABDANI, professionnelle de l'animation et de la prise en charge au quotidien du public en situation de handicap mental, co-fondateur de l'association A Chacun Ses Vacances, fondateur et directeur de l'association Service Plus à la Personne, service de garde à domicile et d'aide au déplacement pour un public en situation de handicap mental, fondateur du collectif Artyptique (troupe d'artistes handicapés), formateur depuis 10 ans sur les deux associations.

Durée : 25 heures de théorie réparties sur 5 jours +10h immersion service à domicile+ 25 h pratique en immersion sur 2.5 jours

Horaires : 9h / 19h (dont 1 heure pour le déjeuner), en moyenne théorie + immersion service à domicile à Paris et horaires animation lors du week-end adapté dans le Loir et Cher.

Public : futurs auxiliaires de vie scolaire, futurs animateurs adaptés, futurs auxiliaire de vie, futur accompagnant, toutes personnes souhaitant connaître d'avantage le public en situation de handicap mental

Type d'action de formation : L. 6313-1 du Code du travail : adaptation et développement des compétences, promotion, prévention, entretien ou perfectionnement des connaissances.

Objectif de la formation : A l'issue de cette session, le stagiaire aura développé ses connaissances théorique et pratique sur le handicap mental, sur les approches pédagogiques et éducatives de ce public et la gestion des actes de la vie quotidienne

Le stagiaire sera capable :

- d'évaluer le profil de la personne en situation de handicap,
- d'adapter son approche,
- de rentrer en communication,

IB prod SCIC, société coopérative d'intérêt collectif, SARL à capital variable

Siège social : 17 rue de Vernouillet 41 160 Saint Jean Froidmentel

SIRET: 539 681 155 00021

Déclaration organisme de formation n°24410112041

Agrément Vacances adaptées organisées délivré le 3 juillet 2015 par le préfet de la région Val de Loire

- d'avoir une approche pédagogique et éducative adaptée.
- De gérer les actes de la vie quotidienne (repas, toilettes...)

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Moyens pédagogiques : une salle équipée de tables et chaises, un vidéo projecteur, un dossier de stage par participant

Méthode pédagogique : Exposés théoriques, études de cas et mises en situation, discussions, utilisation de films vidéo pour illustrer certains thèmes, période d'immersion lors du week-end adapté d'IB Prod, toutes les périodes d'immersion seront supervisées par un formateur

Contrôle de l'action : entretien de fin de stage et grille d'évaluation de fin de stage,

Liste des stagiaires : remise sur place à chaque participant

Nombre de participants : 5 participants

Validation : attestation de présence remise au stagiaire à l'issue de la session sur vérification de la feuille d'émargement signée par les participants

Suivi et Évaluation : feuille d'émargement, questions écrites, grille d'évaluation de fin de stage, fiche de rapport sur le déroulement de la formation par le formateur transmise à l'organisme de formation

Coût par participant : 650.00 Euros, six cent cinquante euros par inscription non assujetti à la TVA, avec pension complète du stagiaire, hors déplacement aller et retour au lieu de stage.

Modalités de règlement : un acompte à l'inscription de 300€, le solde dans un délai de 30 jours à réception de la facture (après la formation). Toute formation débutée sera due en intégralité. Toute annulation ; 15 jours avant la formation, l'acompte sera conservé.

Une convention de formation est établie en deux exemplaires (programme page 3).

CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

Jour 1

1. Définition du handicap mental
2. Quels sont les conséquences du handicap mental?
3. Quel est l'origine du handicap mental?
4. Différence entre le handicap mental et la maladie mentale / explication sur la classification existante / recommandations de la HAS
5. Des chiffres sur le handicap mental en France
6. Présentation générale des différents handicaps mentaux (détails des caractéristiques physiologiques, physiques, intellectuelles, psychologiques, motrices pour chaque handicap)
 - Trisomie 21
 - Déficience mentale
 - Maladies génétiques rares engendrant le handicap mental
7. Troubles associés et traitements: épilepsie, effets secondaires des traitements, dépression...
8. Parcours d'une personne handicapée (institutionnel, médical...) : du diagnostic à l'âge adulte prise en charge adaptée.
9. Impact sur environnement familial

Jour 2 :

1. Autisme : Introduction théorique
2. Caractéristiques / Description clinique de l'autisme / Les connaissances
3. Le développement du cerveau et fonctionnement cognitif chez la personne non handicapée et chez la personne avec autisme
4. Spécificités cognitives / Particularités sensorielles

Jour 3 :

Approches et Stratégies éducatives possibles :

1. L'importance de donner des repères dans le temps et dans l'espace
2. Le langage et la communication avec ce public / Les moyens de communication alternatifs : Objets - images - photos / Mise en pratique et utilisation des moyens de communication alternatifs

IB prod SCIC, société coopérative d'intérêt collectif, SARL à capital variable

Siège social : 17 rue de Vernouillet 41 160 Saint Jean Froidmentel

SIRET: 539 681 155 00021

Déclaration organisme de formation n°24410112041

Agrément Vacances adaptées organisées délivré le 3 juillet 2015 par le préfet de la région Val de Loire

3. Les différentes méthodes existantes, présentation des cinq principales : le scénario social, le Makaton, l'ABA, le PECS et le TEACCH....

Jour 4 :

1. Gestion des actes de la vie quotidienne : comment stimuler une personne avec handicap et travailler sur l'autonomie ?
 - Repas
 - Toilettage / Douche / hygiène
 - Déplacement
2. Gestion des temps éducatifs et d'apprentissages :
Application de la ou des méthodes éducatives suivies par l'enfant ou l'adulte : stimulation...
3. La gestion des temps libres
4. Évaluation informelles des loisirs
5. Structuration d'activités de loisirs : art, sport, Mise en situation, chaque stagiaire doit organiser une activité qu'il mettra en pratique lors du stage de terrain (veillée, sortie, jeu...)

Jour 5 :

1. Gestion de crise : définition du terme crise et apport de solution de gestion de cet état
2. Maltraitance : définition de la maltraitance auprès de ce public plus particulièrement
3. Sexualité : approche de cette problématique avec ce public, décoder les comportements.

Temps d'organisation pratique pour l'accueil des vacanciers

Jour 6 et 7 :

Mise en pratique, stage en immersion sur le week-end adapté du 19 au 21 octobre 2018 et du 23 au 25 novembre 2018